

# Montagny

Près Louhans

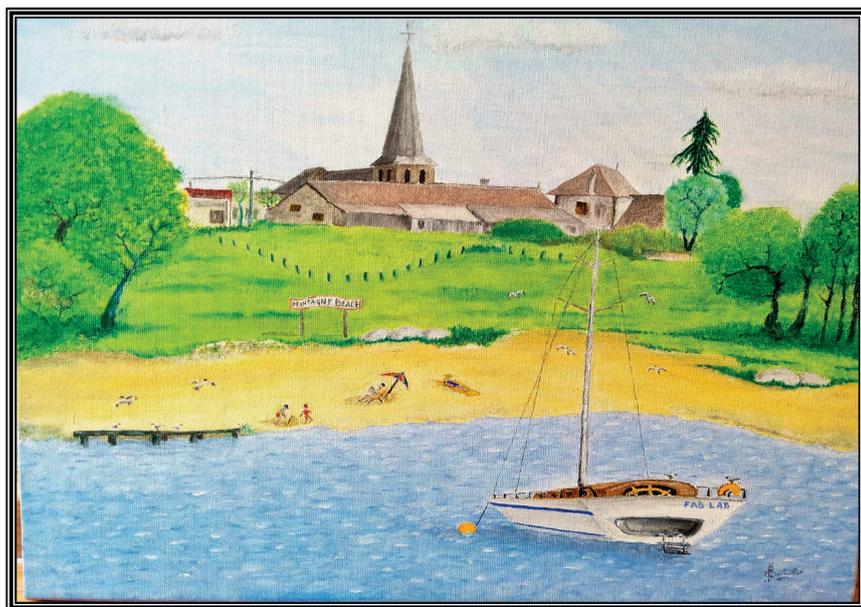


## Le Journal

Edition Janvier 2018

### Sommaire

	Pages
EDITORIAL	2
BUDGET	3
LA VIE A MONTAGNY	4 à 12
LA VIE ASSOCIATIVE	13 à 19
LA VIE EN VERT	20 à 23
VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE	24 à 25
VIE ECONOMIQUE	26
CONSCRITS	27
HUMOUR	28



Montagny Beach

Chers Montagnons,

Un petit bonjour de Montagny Beach, là où il a fait bon vivre en 2017 !

Tous nos vœux pour qu'il en soit de même pour 2018 !



Photo de couverture, huile, Montagny Beach, Michel Buchaillat

« pour vous rendre à Montagny Beach : prenez le chemin de vos rêves et tournez au coin de votre imagination » Michel Buchaillat.

C'est ainsi qu'un disciple de l'atelier dessin de Fix voit le Bourg depuis le stade.

## LA VIE A MONTAGNY

---

Alors que vous découvrez l'édition 2018 de notre «Journal», je me permets de saisir cette opportunité afin de venir vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année avec une pensée émue pour toutes les personnes qui sont dans la peine, dans le besoin, touchées par la maladie ou sans emploi. Que 2018 voit l'aboutissement de tous vos projets et que cette nouvelle année soit le reflet de tous vos désirs.

J'aurai l'occasion de vous renouveler ces vœux lors de la soirée du samedi 13 janvier prochain qui se déroulera à partir de 18 heures à la Maison du Temps Libre et à laquelle vous êtes toutes et tous cordialement conviés. Cela sera également l'occasion de vous présenter les nouveaux habitants en se retrouvant autour d'un verre pour faire connaissance ou échanger en toute convivialité.

Sur le plan intercommunal, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre commune appartient à la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' issue de la fusion des communautés de communes Cœur de Bresse et de Cuiseaux Intercom'. Cette nouvelle entité regroupe 29 communes (30 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec l'intégration de la commune de Ste Croix en Bresse qui a demandé à nous rejoindre) pour une population d'environ 29 000 habitants.

Au niveau communal, vous constaterez en feuilletant ce document, que les travaux annoncés début 2017 ont, pour certains d'entre eux, pris un peu de retard dû à des contraintes administratives indépendantes de notre bonne volonté.

Néanmoins, l'opération «phare» qu'est l'aménagement de la partie «grange-étable» de la maison Lonjaret, a vu ses travaux débiter à la mi-novembre. Le fablab pourra ainsi, dans quelques mois, évoluer dans un espace beaucoup plus confortable. La création du chemin piétonnier est sur la bonne voie puisque le premier tronçon, reliant la place de la mairie au stade, devrait prochainement faire l'objet d'un appel d'offres afin de retenir les entreprises chargées de la réalisation de ces travaux.

D'autres chantiers sont terminés comme la réfection de la terrasse du restaurant « Le Rustique » et les quatre sentiers de randonnée labélisés «Balades vertes».

Quelques satisfactions notoires concernant le maintien de nos trois classes au sein du RPI avec la reconnaissance par l'Education Nationale du pôle petite enfance et, dans un tout autre domaine, par la prise en compte par le Conseil Départemental de Saône et Loire de la dangerosité du carrefour des Varennes avec un aménagement significatif prévu au cours du premier semestre 2018.

Plusieurs pages sont consacrées à la vie associative et je remercie nos associations pour leur implication bénévole dans l'animation de notre commune. Je vous invite à participer nombreux à leurs manifestations qu'elles organisent régulièrement, elles le méritent bien !

Je terminerai en adressant mes remerciements au personnel communal pour le sérieux du travail accompli ainsi qu'aux élus pour leur assiduité dans le suivi de nos travaux avec une note particulière pour les membres de la commission de rédaction de ce journal.

En vous assurant de mon profond dévouement,

Bonne année 2018 et bonne lecture.

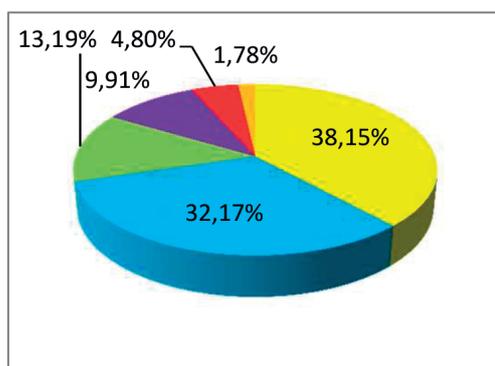
Le Maire

Jacky BONIN

# **BUDGET 2017**

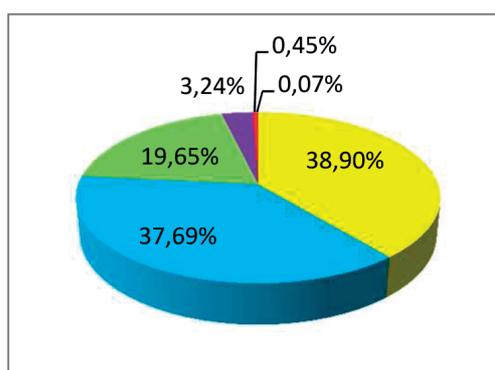
## **SECTION FONCTIONNEMENT**

### **DEPENSES 312 570 €**



	CHARGES A CARACTERE GENERAL
	CHARGES DE PERSONNEL
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
	ATTENUATIONS DE PRODUITS
	DEPENSES IMPREVUES
	CHARGES FINANCIERES

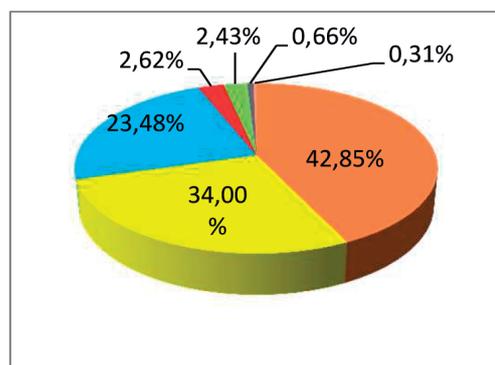
### **RECETTES 463 590 €**



	IMPÔTS ET TAXES
	RESULTAT REPORTE
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
	PRODUITS DE SERVICES
	PRODUITS EXCEPTIONNELS

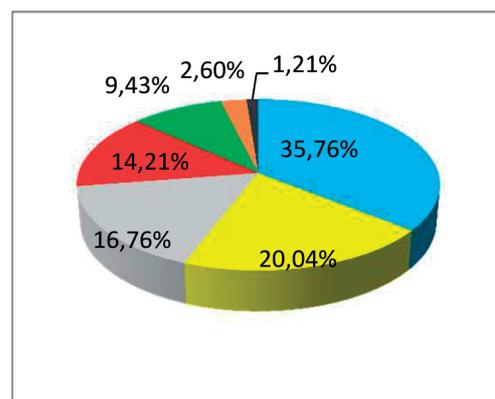
## **SECTION INVESTISSEMENTS**

### **DEPENSES 577 060 €**



	TRAVAUX BATIMENTS ET INSTALLATIONS
	TRAVAUX DE VOIRIE
	ACQUISITION IMMOBILIERE
	REMBOURSEMENTS EMPRUNTS
	DEPENSES IMPREVUES
	INSTALLATION-MATERIEL-OUTILLAGE
	DEPOTS ET CAUTIONS

### **RECETTES 577 060 €**



	SOLDE EXECUTION REPORTE
	D E T R
	RESERVES
	OPERATION D'ORDRE
	APPEL A PROJETS
	REGION
	FC TVA

## REALISATIONS

### BALADES VERTES

Pour ce qui concerne les circuits et le balisage, c'est enfin terminé.

Les circuits sont au nombre de quatre :

Circuit 1 : Bois et prairies de 8,2 km

Circuit 2 : Circuit des deux étangs de 11,5 km

Circuit 3 : Du bocage à la Seille de 17,5 km

Circuit 4 : Sentier de la Bresse de 23,7 km

Le panneau de renseignements du départ est posé provisoirement en attendant la création de l'aire de repos où seront installées 2 tables de pique-nique ainsi que l'aménagement de places de parking pour 2 ou 3 véhicules.

- \* *Remerciements à Monsieur David GAUGEY du Service Espaces naturels et Déplacements Doux (Conseil Départemental) pour son aide précieuse et son expertise à la réalisation de ce programme.*
- \* Courant 2018 un inventaire de la signalétique de Montagny sera réalisé. Les panneaux des rues, hameaux, chemins seront alors réparés, changés et regroupés sur un même mât lorsque cela sera possible.



### STADE

Après la remise en état du terrain de jeu par le FCLC en fin d'année dernière, les aménagements se sont poursuivis cette année avec la pose de bancs de touches, l'élévation de la puissance électrique et la pose d'interrupteurs dans chaque local.

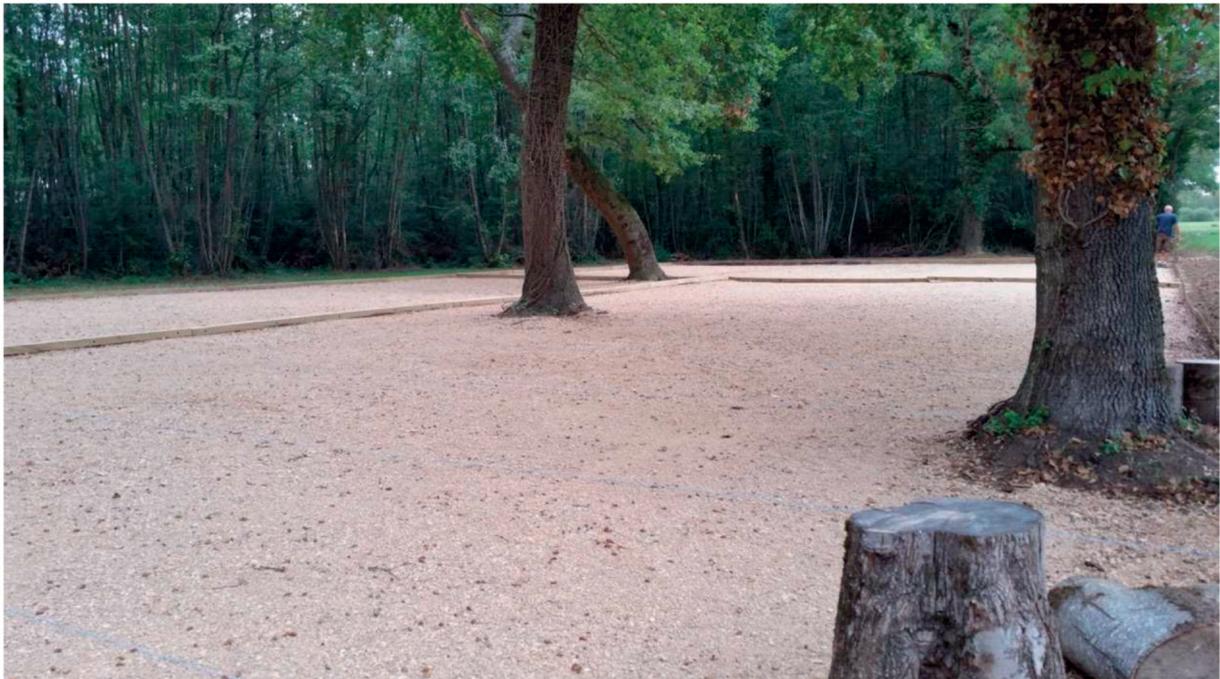
Plusieurs fois par semaine les équipes du FCLC viennent s'entraîner à Montagny, régulièrement des matches de championnats de jeunes ont lieu. Le FCLC qui compte 16 équipes de joueurs manque de terrains en état surtout l'été pour faire s'entraîner et jouer tous ces sportifs. Montagny et Montpont-en-Bresse sont les seules communes qui ont été sélectionnées pour être utilisées en complément des terrains de Louhans-Châteaurenaud. Les dirigeants et les joueurs s'accordent pour reconnaître au stade de Montagny la qualité du terrain et des installations sportives.

Les dirigeants du FCLC ont rencontré récemment les membres de la ligue de football pour demander le classement du stade de Montagny en catégorie 5 (6 actuellement). Cette montée en catégorie autoriserait le déroulement de compétitions pouvant aller jusqu'au Championnat de France Féminin D2.

## **LE TERRAIN DE PETANQUE**

La municipalité a financé un nouveau terrain de boule situé à l'extrémité du terrain de foot. Les « pétanqueurs » disposent ainsi d'un terrain ombragé d'une surface de 800m<sup>2</sup>, pouvant accueillir 26 jeux.

Le cout de l'opération de 6 400€ est assumé par la commune. Les « pétanqueurs » ont participé aux travaux de préparation du terrain, élagage et plantation du gazon.



## **RESTAURANT LE RUSTIQUE**

Les normes en vigueur pour les personnes à mobilité réduite imposaient à la commune de faire des travaux d'accessibilité pour le restaurant.

Nous vous informions dans le dernier journal des travaux qui allaient être entrepris, mais nous avons profité de l'obligation de ces aménagements pour rafraichir et embellir notamment la terrasse qui a fait l'objet d'une réfection complète : mise à niveau, carrelage, électricité, éclairage.

Les toilettes ont été agrandies

Une rampe d'accès pour les fauteuils roulants a été créée.

## **LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

Votre site internet évolue. Début janvier il sera mis à jour.

Désormais quelques jours avant une manifestation, un *pop-up* (une page) apparaîtra à l'ouverture du site, avertissant ainsi l'internaute des animations du week-end sur la commune mais aussi d'informations importantes.

**Adresse du site : [montagny-pres-louhans.com](http://montagny-pres-louhans.com)**

## MAISON du TEMPS LIBRE

L'enseigne qui signalait La Maison du Temps Libre était vieillissante et « triste » pour une salle des fêtes. De plus, quand on se garait sur le parking et donc face à l'entrée principale, rien n'indiquait la fonction du bâtiment.

De nouveaux logos ont été apposés sous forme de vitrophanies et de lettres découpées qui rendent La MTL plus visible.



### La salle des fêtes

Tout le monde peut la réserver mais priorité est donnée aux associations et aux habitants de la commune.

Tarif préférentiel réservé aux résidents sur la commune.

Tarifs pour l'année **2018**

HABITANTS DE LA COMMUNE	MONTANT DU LOYER	
	Période d'été 1 <sup>er</sup> Mai / 30 Septembre	Période d'hiver 1 <sup>er</sup> Octobre / 30 Avril
<b>LOCATION de FIN de SEMAINE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Location de base (<b>vend.sam.dimanche</b>)</li><li>• Journée suppl. accolée (<b>jeudi ou lundi</b>)</li></ul>	205 euros 52 euros	256 euros 64 euros
<b>LOCATION SUR UNE JOURNEE ISOLEE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ensemble des installations</li><li>• Salle seule</li></ul>	82 euros 52 euros	103 euros 64 euros

**IMPORTANT** Il a été décidé par le Conseil Municipal depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 que la MTL peut être mise gracieusement quelques heures à la disposition\* des familles éprouvées par un deuil qui souhaiteraient offrir le verre de l'amitié aux personnes présentes à la cérémonie.

\*Sous réserve que la salle soit libre à ce moment-là.

## EN COURS de REALISATION

### **GRANGE et ETABLE de la MAISON LONJARET (Maison des Associations)**

Dans un premier temps cette bâtisse abritera le FabLab de Montagny dont la surface des ateliers passera de 27m<sup>2</sup> à 85 m<sup>2</sup>. Le local qu'occupait le fablab sera libéré pour être aménagé en une confortable salle pour l'archivage. Les travaux ont maintenant commencé. La date prévisionnelle de livraison est fixée à début mai.

La deuxième tranche de travaux ne se fera sans doute pas avant 2019 et affectera la maison (anciennement épicerie / bar) qui sera réhabilitée par lots et accueillera à terme les associations de Montagny.

Déjà de nombreuses réunions et activités se déroulent dans la salle qui fut jadis la salle du café.

Le hangar entre la maison et la grange menaçait de s'écrouler ; il a été rasé.

Le terrain attenant sera aménagé dans les prochaines années. Le Conseil Municipal devra réfléchir à plusieurs pistes possibles pour que cet espace « Maison-grange et terrain » deviennent un « pôle de loisirs », lieu de rencontres, de convivialité, d'échange et de détente pour tous.

Pour commencer, la municipalité a fait le prêt d'une parcelle de terrain à une association en cours de création dont l'activité principale sera la culture potagère sous toute ses formes : jardin partagé, mais aussi à moyen terme, on pourra pratiquer sans doute, la permaculture, la culture des légumes anciens, planter un verger conservatoire et pourquoi pas s'essayer à l'aquaponie, la culture des plantes tinctoriales, etc...



### **CHANGEMENT des CONDUITES D'EAU**

A notre demande, le SIERL (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise) a modifié son calendrier pour avancer la date du changement des canalisations d'eau sur notre commune.

En vue de l'enfouissement des réseaux dans le village en 2018 et surtout de la création du sentier piétonnier en début d'année ; la portion de canalisations allant de la Mairie au stade est maintenant terminée, la section Chateaufaud Montagny Près Louhans est en cours de réalisation.

Prochainement, le compteur d'eau du stade sera changé pour assurer un plus gros débit qui autorisera un arrosage automatique du terrain

et évitera ainsi aux bénévoles de faire des allées et venues pour changer l'emplacement des jets d'arrosage.



## **LE CHEMIN PIETONNIER**

Le projet est d'aménager un chemin piétonnier de la place de la Maison du Temps Libre jusqu'à l'aire de Pique-nique (point de départ des *balades vertes*) et au stade.

L'aménagement du chemin piétonnier s'échelonne sur 2 tranches.

La première démarrera rue du Bourg (maison Treffot).

La Mairie vient d'acquiescer et échanger avec les propriétaires de la ruine « Treffot » une bande de terrain de 5 m de large le long de la départementale. Ces 5 mètres ajoutés aux 2 ou 3 mètres de fossé permettront de faire cheminer un agréable sentier en toute sécurité. Cette phase de travaux est la plus complexe car elle combine d'important travaux de terrassement à des problématiques de collecte et d'évacuation des eaux de pluie. Une fois que ces études seront terminées viendra le temps de l'appel à projets.

Début prévisible des travaux : printemps 2018

La seconde (de la place de la Maison du Temps Libre, et devant le Cimetière et la Mairie) se fera en même temps que l'aménagement du Bourg, c'est-à-dire : l'enfouissement des lignes électriques et le remplacement des lampadaires. Ces travaux sont prévus courant de l'année 2018.

## **PROJETS....2018**

### **L'AMENAGEMENT DU BOURG**

Cet emballage comprend :

- Le changement des canalisations d'eau en partenariat avec le SIERL (déjà réalisé) ;
- L'enfouissement des réseaux d'électricité et des Télécom avec Le Sydesl.
- Le remplacement des poteaux béton par des lampadaires.
- Un mur de soutènement pour retenir la butte de La Mairie.
- Une allée sur la D23 devant la Mairie.

De cette façon, il sera possible fin 2018 de se garer place de La Maison du Temps Libre pour se rendre à pied et en toute sécurité au départ des Balades Vertes ou au Stade.

### **LE CARREFOUR des VARENNES**

Il était temps !

Après un troisième accident cette année, et après une énième demande du Maire Jacky Bonin et du Conseil Municipal bien soutenus par la presse locale, le Conseil Départemental a décidé d'agir.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018 le carrefour sera réaménagé.

Il ne s'agira pas cette fois d'aménagements cosmétiques mais de travaux lourds pour obliger les automobilistes qui circulent route de St Usage à s'arrêter au stop.

A cet endroit, un rond-point n'est pas réalisable ; mais l'idée retenue est d'une part de cacher la visibilité ; et d'autre part d'obliger les gens à marquer le stop par la formation d'une chicane.



### **ENCORE UNE BATAILLE GAGNÉE POUR LA SAUVEGARDE D'UNE CLASSE !**

Il a encore fallu batailler dur cette année pour garder les deux classes de notre école. En février, nous recevons de l'Education Nationale un avertissement de menace de fermeture d'une classe, les effectifs prévus pour la rentrée étant trop faibles. Nous multiplions alors les rendez-vous avec les Inspecteurs qui nous avaient pourtant garanti le maintien des classes après l'ouverture du Pôle Petite Enfance au sein du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) en septembre 2016. Il nous est dit cette fois que cette classe des moins de trois ans n'a pas le succès escompté, que son effectif est trop faible pour garantir un réservoir d'élèves pour la suite et on nous impose des chiffres de fréquentation pour juin et la rentrée de septembre. Si nous avons 7 petits en juin et 9 inscrits en septembre, la classe de Montagny sera maintenue. La bataille du recrutement est donc lancée pour les élus de Ratte et Montagny:

- Nous contactons les communes environnantes intéressées par cette classe de tout petits : Montcony, Le Fay et Vincelles. La commune de Saint-Usuge ne se montre pas très intéressée.
- Nous informons la maison des assistantes maternelles du Fay qui peuvent accompagner les enfants dont elles ont la charge dans ce type de classe pour une scolarisation en douceur et à la carte.
- Alexandra Pourprix, l'enseignante de l'école maternelle à Ratte multiplie les Portes Ouvertes de sa classe
- Nous obtenons le soutien de Cécile Untermaieur qui intervient auprès du Directeur de l'Education Nationale.
- Les parents se mobilisent et font paraître un article dans les journaux.

Après tous ces efforts, les chiffres sont là : nous avons 7 tout-petits en juin et 12 inscrits pour la rentrée de septembre. La classe de Montagny est donc maintenue pour l'année scolaire 2017-2018.

***Mais restons vigilants, nous savons qu'à l'heure des regroupements de plus en plus larges, les petits RPI de deux communes comme le nôtre n'auront pas une durée de vie encore très longue. L'accueil des moins de trois ans est cependant un atout pour notre secteur, alors faisons en sorte qu'il soit de plus en plus fréquenté, parlons-en autour de nous !***

### **Du nouveau à la rentrée de septembre**

#### **• Le retour à la semaine de quatre jours**

L'élection du Président de la République en mai a entraîné des changements quant aux rythmes scolaires. Aussitôt nommé, le nouveau ministre de l'Education Nationale laisse le choix aux maires de revenir dès la rentrée de septembre à la semaine de quatre jours ou de conserver les quatre jours et demi d'école avec trois heures de temps périscolaire à la charge des communes. Nous consultons vite les parents qui sont favorables à 80% à la semaine des quatre jours. L'avis des enseignantes allant dans le même sens, le dernier conseil d'école de juin valide le retour à la semaine de quatre jours qui entraîne la suppression du temps et des activités périscolaires. Le contrat d'Ivana Scarpinati, l'employée communale qui avait été embauchée pour s'occuper des enfants pendant ce temps périscolaire, n'est donc pas renouvelé et c'est Nicolas Bonin qui est chargé du transport scolaire.



Nicolas dans sa nouvelle fonction

### ● De nouvelles maîtresses à l'école et le décloisonnement des classes

Avec la menace de fermeture d'une classe, Madame Oudot, maîtresse des CP, CE1 avait demandé sa mutation qu'elle a obtenue pour Saint-Germain du Bois. Elle a été remplacée à la rentrée par deux enseignantes qui se partagent la semaine. Madame Stasik est à l'école de Montagny les lundis et mardis et Madame Collas les jeudis et vendredis. Les trois maîtresses de l'école ont décidé de décloisonner les deux classes : quelques heures dans la semaine, les CM1-CM2 bénéficient d'un enseignement plus spécifique en étant tout seuls avec leur maîtresse, Madame Rollin pendant que les CE2 sont regroupés avec les CP-CE1.

### Les activités périscolaires de janvier à juin 2017

#### ● Initiation au patois local

Jacqueline Guillermin et Jean-François Lonjaret ont initié bénévolement les enfants au **patois local**. Voici une comptine apprise lors de cet atelier qui les a beaucoup intéressés.

*Piou, piou su mon dou, nage, nage da ma cage  
Les corbeaux sont da les bous que chorchas des p'tiots cailloux  
Po fére la majon du père Badoux  
Qu'est esté su son cul d'fo  
Que r'mande son bonnot aveu du grou fi rosso.*

Si vous ne comprenez pas ces quelques vers, demandez donc la traduction aux anciens ou ...aux enfants !

Les séances de patois se sont poursuivies par la venue d'André Massot de l'association « Mémoires de Sornay ». Il a su capter l'attention des enfants par des histoires et des films parlant du temps de leurs grands-parents dans nos campagnes.



### Ateliers pâtisserie encadrés par Marie-Line et Patricia



Marie-Line et Patricia, la cantinière ont aidé les enfants à réaliser quelques bonnes recettes : tartelettes, gâteaux, crêpes ont été confectionnés dans les locaux de la cantine. Il a fallu lire, compter, peser, puis mettre la main à la pâte. Les pâtisseries ont été cuites et mangées sur place pour le goûter ou le lendemain en dessert à la cantine ou encore emportées à la maison ; une belle expérience qui a fait le régal des petits et des grands.

- **Lecture de contes et d'histoires** par Patricia Bessonard, animatrice périscolaire
- **Yoga** par Florence Ruga de l'atelier « Les bottes de sept lieues », spécialisée en yoga pour enfants

Avec Florence, les enfants ont appris à se relaxer, à connaître et à exprimer leurs émotions pour mieux les gérer.

- **Un projet théâtre** qui a permis un lien entre temps scolaire et temps périscolaire

Peggy Locussol, directrice artistique du « 30ème jour de la Lune » est déjà intervenue en février-mars dans le cadre périscolaire afin d'apprendre aux enfants à s'exprimer, à tenir compte des autres, à vaincre leur timidité, à se positionner face à un public. Ce travail a permis ensuite dans le temps scolaire, avec le soutien des enseignantes, la mise en place d'une pièce de théâtre ayant pour thème « La vie à l'école ». Elle a été jouée devant les parents à la fête des écoles du 24 juin à Ratte. L'implication des enfants a été remarquable dans ce projet qui a permis à certains enfants en difficulté à l'école d'être valorisés par le jeu théâtral.

## LA VIE A MONTAGNY

---



Atelier d'expression théâtrale dans le cadre des activités périscolaires



La scène de la séance piscine jouée à la fête des écoles devant un public conquis par le jeu des acteurs

# LA VIE ASSOCIATIVE

## CLUB DES MONTAGNONS

A la grande joie de nos anciens qui désespéraient de trouver « des jeunes retraités » pour reprendre le flambeau, un tout jeune bureau fut élu en date du 18 janvier 2017 avec à sa présidence Monsieur Jean Claude PERRAULT secondé par Madame Jeannine COULON à la vice présidence, Madame Nadine JOLY, à la trésorerie ; Madame Brigitte GAUTHERON à la vice trésorerie, Madame Martine QUILLARD au secrétariat et Madame Jeannine BONIN vice secrétaire.

Le club comprend 56 adhérents et se réunit tous les 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, durant ce temps chacun s'occupe comme il l'entend : certains jouent à des jeux de société, d'autres plus courageux si le temps le permet marchent ou s'adonnent à la pétanque mais tous se réunissent pour partager ensemble le goûter qui est très important et apprécié de tous.

Le nouveau club est très actif : le 7 février a eu lieu le concours de belote, puis le loto le 9 avril ; le 17 mai un repas très convivial au Rustique ; le 21 septembre un voyage à Beaune, puis un concours de tarot le 10 octobre pour finir avec le repas de fin d'année prévu le 20 décembre.

**Quelques dates à retenir pour 2018** : le 6 février aura lieu le concours de belote, le 10 octobre celui de tarot et le loto le 25 novembre.....



Lors du voyage à Beaune

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS reconduit en 2017 les actions auprès des personnes de 70 ans et plus.

Le repas de fin d'année a eu lieu le samedi 9 décembre 2017 à la *Maison du Temps Libre*.

Cette année le repas était préparé par Franck et Julie du restaurant « le Rustique ».

La doyenne était Madame Georgette BERT et le doyen Monsieur Hubert REMANDET.

**Les colis de fin d'année** ont été distribués comme chaque année le samedi avant Noël pour ceux qui ne participaient pas au repas.

Comme les années précédentes les personnes du CCAS et les conseillers municipaux ont été très bien accueillis et nous vous en remercions très chaleureusement.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Composition du bureau des anciens combattants :

- Gérard Merle est le Président, assisté par Raymond Bonin, vice-président,
- Gérard Couillerot occupe le poste de trésorier/secrétaire,
- Bruno Boulet en est le porte-drapeau.

Les anciens combattants se sont retrouvés pour déposer une gerbe devant la stèle du souvenir à l'occasion des commémorations du 19 Mars 1962, du 8 Mai 1945 et du 11 Novembre 1918. La population de Montagny est bien représentée à chaque cérémonie même si la météo n'est pas toujours au beau fixe. Le cortège est accompagné par la Batterie Fanfare de la Bresse. Les membres de l'association partagent deux repas annuels au RUSTIQUE à Montagny, le 19 Mars et le 11 Novembre.



## COMITE ANIMATION ET CULTURE

Le rôle du CAC de Montagny dans l'animation de la commune.

Cette association a deux fonctions :

- La principale est l'animation du **fablab** (laboratoire de fabrication). Les locaux du fablab accueillent plusieurs jours par semaine des adhérents qui pratiquent et s'initient à différentes disciplines telles que, les loisirs créatifs (vaste domaine), le dessin assisté par ordinateur (CAO), l'électronique, l'informatique (programmation), la robotique, l'impression 3D..... mais aussi le dessin (BD, peinture) et ponctuellement la généalogie. Le fablab de Montagny ne s'interdit pas de sortir des sentiers battus en proposant ponctuellement des ateliers *fabrication de bougies, astronomie etc...* Tous ces domaines de sciences et de loisirs sont proposés par des animateurs compétents dans chacune de ces activités. Les adhérents qui rejoignent les rangs de Labo'M sont représentatif de la population (à peu près autant de femmes que d'hommes), de tous âges (nos doyennes ont 80 ans) et nous avons maintenant une petite dizaine de jeunes de 10 à 16 ans qui découvrent – peut-être – à Labo'M leur future vocation.

## LA VIE ASSOCIATIVE

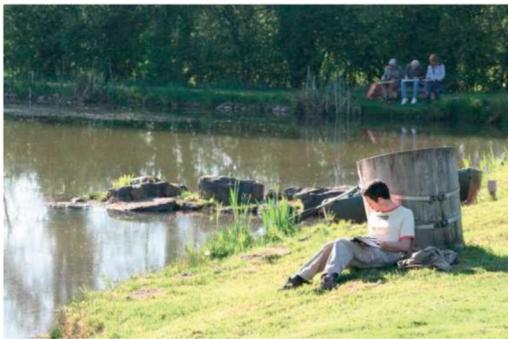
***Le fablab de Montagny (1<sup>er</sup> de Bresse) ne peut plus maintenant se développer et acheter de nouvelles machines car les locaux actuels sont trop exigus pour l'activité et le nombre d'adhérents. Les membres du Conseil Municipal ont bien compris le problème et décidé de faire profiter l'association de la réhabilitation de la grange et de l'étable Lonjaret. A la fin du printemps/début d'été la surface passera ainsi de 27m<sup>2</sup> à presque 85 et permettra de faire simultanément un atelier informatique/numérique et un autre atelier : loisirs créatifs et bricolage.***

➤ La seconde fonction du CAC est l'animation de la commune.

En 2018 le CAC proposera :

- Un dîner concert Rock samedi 17 mars 2018
- Le Festilab (portes ouvertes) et l'inauguration des nouveaux locaux date prévisionnelle samedi 2 juin 2018
- Un vide grenier au stade le dimanche 2 juillet 2018
- Un loto gourmand le dimanche 23 septembre 2018

Le fablab c'est .....



..... du dessin chez Véronica et Martin



L'anniversaire de nos doyennes :  
Jacqueline et Odette



mais aussi de la technique

### **ASSOCIATION DES CANTINES SCOLAIRES DU RPI RATTE/MONTAGNY**

L'année scolaire a commencé avec un nouveau bureau pour l'association des cantines.

Le bureau est ainsi constitué :

- Madame Béatrice FOURNIER, Présidente,
- Madame Cécile DABOVAL, Trésorière,
- Monsieur François-Xavier CHENEVAT, Secrétaire,
- Madame Rachel LIU, Vice-Secrétaire,
- Mesdames Coralie RASORIANOFF et Priscilla GONZALEZ-BOURDE viennent leur prêter main-forte en tant que membres du bureau.

Les manifestations passées ou à venir sont les suivantes :

- Vente de fleurs à Ratte et Montagny pour la Toussaint,
- Tombola de Noël,
- Loto prévu le 18 février 2018,
- Fête des écoles à Ratte le 30 juin 2018.

Les charges en constante augmentation, l'effectif stagnant, malgré la réalisation de manifestations pour récolter l'argent nécessaire au fonctionnement de l'association, celle-ci s'est vue contrainte, en janvier 2017, d'augmenter de 5 € par mois les forfaits de cantine les portant ainsi à 58 € pour Montagny et à 55 € pour Ratte.

### **ASSOCIATION DES BOUILLEURS DE CRUS**

Les membres de l'association ont été conviés le samedi 18 novembre 2017 par leur Président, Jean-Paul QUILLARD, à se réunir pour leur assemblée générale annuelle afin d'exposer le bilan de l'année précédente et planifier le calendrier de la prochaine campagne de distillation.

Celle-ci a débuté le 24/11/2017 et s'est terminée le 16/12/2017 soit 11 journées de distillation.

Un nouvel adhérent est venu augmenter l'effectif qui se porte actuellement à 22 membres.



### COMITE DE FLEURISSEMENT



L'association du comité de fleurissement œuvre pour le fleurissement de la commune depuis 2001, toujours sous la présidence de Jacqueline Guillermin. Cette année l'équipe de bénévoles a décidé d'innover en fleurissant les massifs dès le printemps avec des tulipes colorées qui ont égayé la butte de la place en avril-mai. D'autre part un nouveau fournisseur pour les plantes d'été a permis une offre plus large de plants et les différents massifs se sont vus dotés cet été d'une végétation haute en volume et en couleurs. Ainsi, dorénavant chaque saison est marquée par différentes plantations et décorations : les bulbes au printemps, les fleurs d'été, les plants d'automne avec les chrysanthèmes et pensées et les décorations de Noël pour lesquelles le comité a encore investi cette année. Ce sont les bénéfices de trois manifestations organisées par les bénévoles du comité qui ont permis de réaliser l'achat de toutes ces fleurs et décorations : le loto en janvier, la randonnée pédestre et vélo qui est pérennisée « Marche de l'Ascension » et le repas « Grenouilles » en octobre. Merci aux habitants qui sont présents lors de ces manifestations et qui participent ainsi à l'embellissement de la commune.



Le 16 septembre, la vingtaine de membres du comité, accompagnée par Nicolas Bonin, notre employé communal, s'est rendue aux Floralies de Bourg-en-Bresse, une belle occasion de prendre de nouvelles idées pour encore améliorer notre cadre de vie.

***Retenez votre dimanche 28 janvier, date du loto 2018***

# LA VIE ASSOCIATIVE

## AMICALE PETANQUE

Les membres de l'association se retrouvent tous les lundis après-midi à partir de 13h30, au stade.

Ils profitent quelques fois de ces moments de détente pour partager des repas ou des animations à thème (repas tête de veau, galettes des Rois, beaujolais nouveau...).

L'inauguration du nouveau terrain de pétanque s'est déroulée en présence des élus locaux et des membres de l'association le lundi 28 Août.

En l'espace d'un an, l'association est passée de 10 membres à 49. C'est une belle réussite pour ce club dynamique où règne la convivialité.



Le club a organisé un concours inter société réservé aux habitants de la commune le 2 Septembre. Malgré un début d'après-midi pluvieux, les montagnons ont répondu présents en grande majorité pour cette manifestation empreinte de bonne humeur.

Le concours de pétanque annuel a eu lieu le 27 Septembre. Il a réuni 106 doublettes. Tous les joueurs ont reçu un lot. Buvette et gaufres ont accompagné les participants sous un soleil radieux.

- Un concours au sein du club a désigné le meilleur joueur de l'année 2017 en la personne de Guy DODET.
- Une animation sur le beaujolais nouveau a eu lieu le 20 Novembre 2017.



L'année prochaine, le club reconduit les mêmes manifestations aux mêmes dates. L'association est en recherche d'éventuel sponsor pour financer des équipements vestimentaires.

N'hésitez pas à contacter le Président, Patrick Bonin au 06.18.55.67.81, ou à venir les lundis après-midi au stade.

## SOCIETE DE CHASSE

### Saison 2016/2017.

Un petit mot sur le local chasse depuis qu'il a été raccordé au réseau EDF. C'est un aménagement que nous apprécions tous ; il nous est désormais possible d'utiliser divers appareils (de cuisine, de bricolage etc...) et nous réitérons nos remerciements à toute l'équipe municipale.

Nous rencontrons un seul dernier inconvénient, c'est l'absence de WC les jours où nous sommes accompagnés de nos épouses. La question se pose au niveau de la réglementation en vigueur pour un tel local associatif.

Nous attirons l'attention des habitants de la commune de Montagny afin de lever le voile sur les idées reçues concernant le monde de la chasse. Il nous arrive d'être agressé verbalement par quelques personnes ; elles sont très peu nombreuses, cela va de soi. Nous aimerions ouvrir notre association à ces personnes pour qu'elles viennent nous accompagner sur une matinée et que nous puissions dialoguer et expliquer notre passion tout comme dans d'autres disciplines. Cette démarche est nouvelle, elle est d'ailleurs fort bien appréciée par les non-chasseurs tout comme par les amoureux de la nature. Ce pourrait être un moment de partage, de convivialité et de découverte.

Le banquet 2017 du 04 mars s'est déroulé dans une admirable ambiance. Nous avons inscrit une centaine de personnes qui ont pu apprécier la terrine et les différentes préparations : chevreuil, sanglier, concoctées par Liliane VIVANT. Les différents plats sont repassés comme à l'habitude. Les musiques, les danses se sont enchaînées sans discontinuer à partir d'une certaine heure au grand plaisir des nombreux adeptes. Les convives rencontrés après étaient tous très élogieux quant à cette soirée ; prenez note de la prochaine date, le **premier samedi de mars pour l'année 2018**. Notre journée, repas champêtre, du 10 juin au stade a été également fort bien appréciée.

Côté bilan chasse, pour la saison écoulée, nous constatons une légère baisse qui est surtout due à la présence de nombreux sangliers qu'il a fallu traquer devant le mécontentement des agriculteurs. C'est 38 pièces prélevées pour 21 adhérents contre 55 la saison précédente. Le ratio est simple à calculer ; c'est à peine 2 pièces par chasseur pour la saison. Deux pièces, était le prélèvement quotidien effectué par nos aînés d'après guerre et jusqu'aux années 1985-1990 environ, donc autrefois. Par contre, les sangliers au nombre de 8 furent abattus. Le quota de 17 chevreuils attribués a été respecté.



## LA VIE EN VERT

Le SIVOM emploie 38 agents, 33 au service « déchets » et 5 au service « assainissement non collectif ». Les 7 gardiens de déchetteries sont salariés d'une entreprise privée prestataire de service du SIVOM.

Le service recense 41610 usagers en 2016 dans son fichier de redevance.

2016		
Nbre hab INSEE	41478	Ratio (Kg/hab/an)
1. OMr	7168	172,81
2. Emballages	902	21,75
3. Papiers, JM	1121	27,03
4. Verre	1798	43,35
TOTAL (2+3+4) Collecte Sélective	3821	92,13
TOTAL OM (1+2+3+4)	10989	264,94
TOTAL Déchetteries	12324	297,12
TOTAL	23313	562,06

- **OMr** : ordures ménagères résiduelles, collecte en porte à porte par camions bennes
- **Emballages, papiers, journaux, magazines**, points d'apports volontaires

Par rapport à l'année 2015, on note une diminution de la quantité d'OMr et une augmentation de la collecte des déchets recyclables. Ces bons résultats peuvent s'expliquer par l'opération de contrôle à grande échelle exercée en Mai et Juin 2016.

Le point négatif est que la quantité globale de déchets ménagers produite a augmenté, du fait de l'augmentation des apports en déchetteries.

**2015 TOTAL : 22474Kg, soit 542Kg/hab/an.**

**2016 TOTAL : 23313Kg, soit 562Kg/hab/an.**

Le **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)** intervient sur le même secteur que le service de collecte et traitement des déchets, soit 47 communes. Le nombre d'habitations desservies est évalué à 24000. Sur le territoire du SIVOM du louhannais, environ 87% des installations sont jugées conformes ou ne présentant pas de risque avéré.

# En 2018, un bac poubelle pour tout le monde

Le SIVOM du Louhannais travaille chaque jour à l'amélioration du service qui vous est rendu. Dans cette optique, il va généraliser le bac ordures ménagères résiduelles sur l'ensemble du secteur, sans coût supplémentaire.



## ●● Un bac pour qui ?

Chaque bac sera muni d'un code barre et d'un autocollant pour être personnalisé

### ● Pour tous

Cette opération, **appelée conteneurisation**, va permettre d'**harmoniser** le mode de présentation des déchets et de **généraliser la collecte avec des bacs**.

**Le volume du bac dépendra du nombre de personnes au foyer (information de la redevance)**

## ●● Pour quoi ?

Cette opération vise à:

- Améliorer la **propreté** dans les communes et le cadre de vie des habitants

- Assurer la **sécurité** et le respect des conditions de travail des agents de collecte



## ●● Les différentes étapes de la mise en place ?

### ● 1ere étape: L'information

Un courrier sera envoyé à chaque usager pour l'informer de ce projet et de ses modalités pratiques: dates, lieu...

### ● 2ème étape: La livraison

Le bac sera déposé chez chaque usager, selon des tournées de livraison qui vous seront indiquées dans le courrier d'information.

# LES MISSIONS DU SIVOM DU LOUHANNAIS

Le SIVOM du Louhannais (Syndicat Intercommunal à Vocations multiples) exerce 2 compétences en lieu et place de ses 47 communes membres: "**DECHETS**" et "**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**".

Le **SIRED** (service déchets) est en charge de la **collecte des déchets ménagers**, qui s'organise autour de quatre pôles:



- La collecte des ordures ménagères résiduelles (poubelle de tous les jours)
- La collecte des déchets recyclables (emballages, papiers, verres)
- La gestion des 7 déchèteries du syndicat.



- La **formation et information, des usagers**, sur le tri et la prévention.

## QU'EST CE QUE LE TRI DES DECHETS :

«Actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature, Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage.»

## QU'EST CE QUE LA PREVENTION :

«Toutes les actions et gestes qui permettent de faire moins de déchets et donc alléger notre poubelle» : Compostage, réduction du gaspillage alimentaire, recyclerie...

**Le service «déchets» a pour mission de collecter et traiter vos déchets dans les meilleures conditions écologiques et économiques possible.**

**Le service «déchets» est à votre disposition au 03 85 76 09 77 ou [www.sivom-louhannais.fr](http://www.sivom-louhannais.fr)**

Le **SPANC** est en charge du **contrôle** des dispositifs d'assainissement non collectifs.



### Installations existantes

**Contrôle périodique de bon fonctionnement** (2013 à 2020 soit une période de 8 ans) consiste en la vérification du bon fonctionnement de l'installation

### Installations créées ou réhabilitées

**Contrôle de conception avant le début des travaux** consiste en la vérification de la bonne conception des ouvrages imposées par la réglementation technique.

Depuis le 1er janvier 2011, lors de la vente d'une habitation, le vendeur doit fournir un rapport du SPANC daté de moins de 3 ans. Si l'installation est non-conforme, c'est l'acquéreur qui exécute les travaux de mise en conformité (délai de 1 an).(Code de la construction et de l'habitation art. L271-4)

**Contrôle de réalisation à la fin des travaux** permet de vérifier la conformité des travaux avant remblaiement.

Les techniciens SPANC sont à votre disposition, **pour tous conseils sur le choix de votre filière et sur son entretien.**

### Missions facultatives:

Vidange des fosses à tarifs préférentiels



**Aide à la réhabilitation:**

Accompagnement des usagers pour l'obtention d'aides à la remise en état des installations .

**Le service assainissement non collectif a pour mission de protéger les milieux aquatiques naturels ainsi que la salubrité publique, à travers le contrôle des assainissements non collectifs.**

**Le service «assainissement non collectif» est à votre disposition au 03 85 76 06 69 ou [www.sivom-louhannais.fr](http://www.sivom-louhannais.fr)**

# UN GESTE CITOYEN Y COMPRIS AU CIMETIERE



Le cimetière est un lieu de recueillement, toutefois cela ne doit pas nous empêcher de rester un écocitoyen en triant les déchets produits: des déchets végétaux (fleurs et compositions fanées...), des déchets non recyclables (pots plastiques, films plastiques...) ou encore des gravats.

*Un tri sélectif qui entre dans l'action environnementale entreprise par la commune et qui facilite aussi la tâche du personnel communal lors de l'enlèvement des déchets.*

Les différents déchets doivent être triés afin de les recycler ou de les éliminer correctement.



## LE TRI SELECTIF BIENTÔT AU CIMETIERE DE MONTAGNY...

Sur les conseils du SIVOM qui a réuni les élus en septembre à ce sujet, la commune a décidé de mettre en place le tri sélectif au cimetière. Une étude est en train de se faire afin de déterminer l'emplacement le plus propice à la mise en place des bacs de tri. Fini de mettre plastiques, déchets verts et gravats dans la même benne, ils devront être jetés dans trois bacs différents et auront des utilisations spécifiques : les déchets verts seront compostés, les gravats serviront à empierrer les chemins communaux, quant aux plastiques, ils seront acheminés par la commune dans une déchèterie du SIVOM.



L'affiche incitative au tri que vous trouverez bientôt à l'entrée du cimetière

## VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE

---

### **INFOS MAIRIE**

Coordonnées : 1 place de la Mairie  
71500 MONTAGNY PRES LOUHANS

Tél. : 03 85 72 12 58

Fax : 03 85 72 10 79

Courriel : [montagny.louhans@wanadoo.fr](mailto:montagny.louhans@wanadoo.fr)

Site internet : [www.montagny-pres-louhans.fr](http://www.montagny-pres-louhans.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
- mardi et jeudi de 15 h 30 à 19 h 00  
- mercredi de 9 h 00 à 11 h 00  
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

### **ETAT CIVIL 2017**

#### **2 NAISSANCES**



Edgar Louis BERT LESAVRE le 3 février  
Théophile MARMEYS le 19 novembre

#### **3 MARIAGES**



David BARDET et Emilie GUILLERMIN le 7 janvier  
Victor VASSEUR et Céline PLISSONNIER le 1<sup>er</sup> juillet  
Nicolas CLAUDEL et Sonia BOY le 29 juillet

#### **2 DECES**



Madeleine COULON épouse SASSOT le 11 mars  
Christian TOURNIER le 23 mars

### **POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

Notre population légale au 1<sup>er</sup> janvier s'élève à 475 habitants.

# VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE

---

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

### *Formalité obligatoire*

Les jeunes français (filles et garçons) doivent se faire recenser en mairie entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Ils peuvent faire les démarches eux-mêmes ou par l'un de leurs parents en présentant une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à leur 18<sup>ème</sup> anniversaire.

A l'issue de ce recensement, la mairie délivrera une attestation de recensement à conserver.

A défaut de recensement, cette irrégularité est sanctionnée. Il faut savoir qu'outre le fait de ne pas participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de ne pas figurer sur les listes électorales à 18 ans, les jeunes ne pourront passer aucun concours ou examens d'Etat avant l'âge de 25 ans.

## **LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET/OU PASSEPORT BIOMETRIQUES**

Cette année a été marquée par quelques changements concernant l'établissement des cartes d'identité et les passeports.

En effet, les falsifications, les faux papiers et les usurpations d'identité ont poussé les autorités à renforcer la sécurité de chaque français.

Les anciennes cartes sont encore valables mais au prochain renouvellement de ces documents il faudra se diriger vers des mairies équipées du matériel concernant la biométrie.

Qu'est-ce que la biométrie : c'est la Reconnaissance des individus à partir de leurs caractères biologiques spécifiques: empreintes digitales, iris de l'œil, voix, démarche, odeur corporelle etc.

Ici, seules les empreintes digitales sont demandées.

Les mairies les plus proches et équipées pour l'établissement de ces nouveaux documents sont :

- Louhans,
- Saint-Germain-du-Bois,
- Pierre-de-Bresse.

Pour les adeptes d'internet, ils peuvent faire leur demande préalable sur le site prévu à cet effet dont voici l'adresse : <https://ants.gouv.fr/>

## VIE ECONOMIQUE

---

### Artisans résidants sur notre commune :

Charpente, couverture, zinguerie aménagement de combles – CHARNET Père et Fils – Imp. La Vesvre  
Tél. 03 85 72 16 84

Charpente, couverture, escaliers – GUILLET Franck – 1570 chemin du Villard  
Tél. 03 85 75 56 08

Travaux de menuiserie bois et pvc – MERLE Alexis et Adrien – 510 rue du Bourg  
Tél. Alexis : 06 23 71 44 59      Tél. Adrien : 06 15 56 08 00

Electricité générale – GONZALEZ Sébastien – 500 chemin de Verdin  
Tél. 03 85 72 13 97

Maçonnerie – LAMBERET Père et Fils – 2175 route de Louhans  
Tél. 03 85 72 13 49

Menuiserie traditionnelle, sur mesure - BERNARD Patrice – Champ de Foire à Branges  
Tél. 03 85 75 25 24

Plâtrerie, peinture, décoration, isolation par l'extérieur – MONACHON Alain – 285 imp de Promby  
Tél. 03 85 72 18 79

Plomberie, chauffage, sanitaire – BUGAUD Jean-Michel – 849 chemin des Crues  
Tél. 03 85 72 13 17

Mécanique générale - BONIN Bruno – 90 chemin Martin  
Tél. 06 80 20 62 89

Paysagiste – PACCAUD Damien – 164 chemin de Putacrot  
Tél. 06 87 78 70 70

Isolation, pose plaques de plâtre, peinture, pose revêtements murs et sols – MAGNIN Benjamin – 340 route de Louhans  
Tél. 06 89 38 72 85

Location de matériel pour entrepreneurs Tél. 03 85 76 07 70	}      – DERUNGS François – ZA de l'Aupretin à Louhans
Construction et entretien de piscines Tél. 03 85 76 04 05	

« Presta Service Répar » - Dépannage multiservice - Didier GRANDJEAN – 375 chemin Venet  
Tél. 03 85 72 14 55 ou 06 18 34 51 30

### Agriculteurs, Eleveurs

Agriculture, élevage – COUILLEROT Laurent – Hameau des Cours

Agriculture – GRANDJEAN Didier – Hameau du Villard

Agriculture – SCEA GUIGUE – Le Bourg

Producteurs de volailles de Bresse, vente à la ferme – THIBERT Sylvie & Pascal – 209 chemin de la Ferrière  
Tél. 03 85 72 13 61

### Apiculteur :

MORF Bruno – impasse des Mollets

### Restaurateur, gîte

Restaurant « Le Rustique » - DELALE Franck – 30 rue de l'Eglise – Tél. 03 85 74 69 57

Gîte de France – VISSER Veronica – 84 chemin du Villard – Tél. 03 85 76 66 70

## CONSCRITS

---



Photo des conscrits lors du banquet du 11 mars 2017

De gauche à droite et de bas en haut :

1<sup>er</sup> rang : Johanne FAUSSURIER tenant sur ses genoux le petit Edgar, Alban BOTTAGISI et Léa VERPILLAT

2<sup>ème</sup> rang : Julien BARBOTTE, Vincent GUILLET et Sébastien BOTTAGISI

3<sup>ème</sup> rang : Lucas JOUVENCEAU, Julien THIBERT, Florent GILET, Estelle FORTEA, Justin CRETIN

4<sup>ème</sup> rang : Julien JAILLET, Victor VASSEUR, Pierrick BUGAUD

Les conscrits des classes en 8 et 3 vous invitent à leur prochain banquet qui aura lieu à la Maison du Temps Libre le samedi 10 mars 2018.

Si vous souhaitez participer à cette journée festive  
vous pouvez vous inscrire en Mairie au 03 85 72 12 58

